

Lettre ouverte aux candidat(e)s aux élections régionales

Madame, Monsieur.

Plus de 450 collectivités locales dont 14 régions se sont déjà déclarées symboliquement en vigilance ou zone hors « TAFTA » « CETA » et plus de 140 collectifs locaux se sont constitués afin de demander l'arrêt des négociations du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement.

Ceux ci ont perçu les dangers que représentent ces projets de partenariat sur la démocratie. En effet les multinationales auraient ainsi un pouvoir juridique au travers du mécanisme de règlement des différends (ISDS) et législatif au travers du mécanisme de coopération réglementaire.

Les discussions actuelles sur un aménagement de l'ISDS, suggéré par la Commission européenne, ne changent rien sur le fond. Le principe d'une juridiction d'exception privée actionnée uniquement par les entreprises est maintenu.

En tant que candidat(e) aux élections régionales, si le scrutin vous est favorable, vous serez amené à prendre des décisions importantes concernant l'avenir de notre région. Celles-ci pourraient être remises en cause voire invalidées par ces traités de libre échange.

C'est pourquoi, notre collectif souhaiterait connaître votre position sur ce projet de partenariat en cours de négociation PTCI (TAFTA) et sur l'AECG (CETA entre l'UE et le Canada) qui sera soumis prochainement à la ratification des parlementaires européens.

Nous souhaitons savoir si vous serez moteur dans l'adoption d'une motion déclarant la nouvelle région « Hors TAFTA et CETA ».

Nous ne manquerons pas de publier cette demande et votre réponse sur les réseaux sociaux et à les proposer aux médias locaux.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations respectueuses.

Pour les collectifs Stop TAFTA de la Région Centre-Val de Loire

Ci-joint : annexe sur notre analyse face aux arguments en faveur du TAFTA

ANNEXE

ANALYSE DU COLLECTIF DU LOIRET FACE AUX ARGUMENTS DE TAFTA

Quels sont donc les principaux arguments avancés en faveur du TAFTA ?

1) Un premier argument en faveur du TAFTA est qu'il serait bon pour les PIB nationaux et **régionaux**, l'emploi, les PME etc...etc..

Ces prévisions optimistes ne reposent sur aucune connaissance étayée de l'impact du TAFTA à quelque niveau géographique que ce soit.

Dans son avis du 13 février 2015, le Comité européen des régions « souligne la nécessité de recueillir, évaluer et gérer un important volume de données comparables permettant de prévoir et de mettre en évidence l'impact du PTCI sur le niveau régional et local, en prêtant une attention particulière aux régions ultrapériphériques, afin de faciliter à l'avenir la réalisation d'estimations statistiques et de prévisions économiques, et de publier à cet effet une étude scientifiquement étayée. »

Autant dire que ce système d'information n'existe pas actuellement.

C'est également le point de vue du MORE (Movement for Responsibility in Trade Agreements), association de PME et de citoyens européens :

« Il n'y a actuellement que très peu d'informations disponibles sur l'impact économique potentiel du TAFTA sur les PME européennes*, secteur par secteur, en considérant l'impact combiné des exportations vers les États-Unis et des importations vers leurs marchés nationaux à partir des États-Unis. En revanche, nous avons une montagne d'affirmations infondées selon lesquelles le « TAFTA sera bénéfique pour les PME »

*A lire étude de l'institut Veblen : http://www.veblen-institute.org/IMG/pdf/pme_ttip_institut_veblen_141015.pdf

Tout pronostic favorable sur le PIB et l'emploi est démenti par le retour des 20 ans d'expérience d'ALENA (accord de libre échange entre USA, Canada et Mexique).

L'étude d'impact la plus favorable à TAFTA/PTCI, celle commandée par la Commission européenne au CEPR (organisme financé par les grandes banques mondiales) ne donne que 0,048% de gain de PIB pour 2027 en indiquant que ce résultat s'inscrit dans le cadre d'un « PTCI ambitieux » .

Une étude indépendante de la Tufts University estime que l'impact après 10 ans de régime PTCI

serait ... négatif : diminution des exportations (1,9 % pour la France), perte de PIB (environ 0,48% pour la France), diminution de salaire (la France décrochant la première place avec 5.500 euros par travailleur), perte de 600.000 emplois en Europe dont 130.000 en France.

Pour toutes les PME européennes, l'entrée en vigueur de TAFTA/PTCI serait en fait lourde de conséquence : les PME subiront la concurrence des entreprises états-uniennes dont la production est déjà alignée sur des normes basses du processus de production et de qualité des produits, donc à moindre coût

Le recours à l'ISDS (Investor-State Dispute Settlement / règlement des différends « investisseur-État », RDIE), vu le coût de la procédure (en général bien au-delà du chiffre d'affaires des PME...), sera hors de portée des PME.

Les PME de la région Centre dans leur immense majorité ne seront pas mieux loties que les PME européennes face au TAFTA qui répond principalement aux intérêts des grandes firmes multinationales.

Côté agriculture, le gigantisme des exploitations aux USA laisse présager des pertes sévères pour l'emploi agricole européen, à tous les niveaux y compris régional.

2) Un second argument, d'ordre géopolitique et géoéconomique, en faveur du TAFTA est qu'il permettrait de contrer la concurrence des BRICS.

Au contraire, l'abaissement des normes dans l'espace européen va accélérer l'importation et la consommation des produits aujourd'hui bloqués par l'actuel différentiel normatif.

De plus, l'Europe s'apprête à signer un accord avec un pays qui dispose de sa pleine souveraineté monétaire et qui manipule sa monnaie pour réaliser des subventions à ses exportations de manière déguisée. Selon l'économiste Thomas Porcher « dans le cadre du marché transatlantique, la manipulation du dollar accompagnée d'une uniformisation des normes donnera un avantage énorme aux multinationales américaines car, comme le commerce États-Unis-Europe est un commerce intrabranche, la baisse du dollar rendra les biens américains moins chers que ceux des européens. Et comme la majorité des échanges sont intraeuropéens, les exportations américaines, désormais possibles par l'uniformisation des normes américaines et européennes, pourront se substituer à celles de certains pays européens provoquant une perte de débouchés pour les entreprises de ces pays. »

Nouvelle Donne 45, NPA 45, PCF 45, PG 45, Société des Amis de l'Humanité du Loiret et Solidaires 45, SPLF.

Le comité du gâtinais

AMD gâtinais, mairie de Châlette, Loiret sans OGM, Parti de Gauche, Union Locale Solidaire, Les Alternatifs, AMAPP du gâtinais, PCF, Elus communistes et Républicains.